

L’Affiche rouge



Missak Manouchian, soldat en permission en 1940.
© Archives Katia Guiragossian

Reproduite dans la plupart des manuels d’histoire, l’Affiche rouge est devenue l’un des symboles de la lutte clandestine contre l’occupant et Vichy. Conçue à l’origine par la propagande allemande et placardée dans tout le pays, en février 1944, pour stigmatiser les combattants du groupe Manouchian – assimilés à des terroristes étrangers, juifs et communistes –, cette affiche, en immortalisant leur visage, leur a rendu toute leur dignité. Une victoire posthume pour ces combattants de l’ombre dont l’engagement au sein des FTP-MOI mérite d’être rappelé.



Thomas Elek, 18 ans.
© Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne

En 1939, un peu plus de deux millions d’étrangers vivent en France. À la recherche de travail ou fuyant les persécutions politiques subies dans leurs pays, des Italiens, des Allemands, des Autrichiens, des Tchécoslovaques, des Espagnols s’installent en métropole dans des conditions d’abord précaires. Parmi eux, nombreux sont ceux qui s’engagent, dès septembre 1939, et joueront par la suite un rôle non négligeable au sein de la France libre et de la Résistance intérieure. Les réseaux d’entraide de l’entre-deux-guerres, qui favorisaient leur intégration, sont réactivés et permettent de recruter des groupes spécifiques de résistants étrangers. Ainsi, la section Main-d’œuvre immigrée (MOI), créée en 1924 au sein du syndicat CGT unitaire, puis reprise en 1925 par le PCF, avait originellement pour but de promouvoir les actions associatives, culturelles et sportives à destination des immigrés. Organisée en sections (roumaine, bulgare, arménienne, juive...), elle permettait, entre autres, l’édition de publications en langue étrangère. Dissoute pendant la drôle de guerre, la MOI se reconstitue clandestinement, notamment grâce à l’action de ses dirigeants, dont Artur London, Marino Mazzetti ou Adam Rayski. Implantée dans différentes régions, elle permet aux résistants

étrangers ou d’origine étrangère de fédérer leurs actions, d’abord autour de l’édition de nombreux journaux clandestins en langue étrangère. La section juive de la MOI est particulièrement active et joue un rôle décisif dans la mobilisation de la communauté et le sauvetage des Juifs en France.

Les actions des FTP-MOI

En août 1941, les étrangers de la MOI, surtout à Paris, participent à la lutte armée dans laquelle s’engage le Parti communiste français. En avril 1942, au sein des Francs-tireurs et partisans français (FTP) dirigés par Charles Tillon, les différents groupes d’actions, dont ceux des FTP-MOI, mènent des opérations de guérilla. En région parisienne, les FTP-MOI se composent de quatre détachements (roumain, juif, italien, « dérailleurs »), de deux équipes bulgare et espagnole, d’un service médical et de renseignement et, à partir de 1943, d’une équipe spéciale. Selon Denis Peschanski, l’expérience de la guerre d’Espagne, de la lutte clandestine sous les régimes autoritaires dans les années 1930, le drame des déportations et le poids de la répression sont des facteurs expliquant la part prépondérante tenue par les FTP-MOI dans la guérilla urbaine. Il ne faut toutefois pas surestimer l’importance numérique de ces combattants de l’ombre aux actions de plus en plus spectaculaires. Ainsi, en août 1943, on recense 65 FTP-MOI en région parisienne. Au cours des six premiers mois de l’année 1943, les différentes

25 SEPTEMBRE 1943	Déraillement à Goubert, ligne Paris Iris Conte Robert	IV	10620 10621 10622 10623	"MARCEL" "MICHEL" "PIERRE T" "JEAN"	SCHAPIRA GOLDBERG
25 SEPTEMBRE 1943	Jet d'une grand-mère au café-bal, 77 rue de la Voie Verte à Paris	III	10279 10280 10281 10282 10283 10284 10285 10286 10287	"RÉNE" "MARCEL" "ANTOINE" "MICHEL" "JEAN" "PIERRE" "ANTOINE" "MICHEL" "PIERRE"	WITCHITZ ROUXEL LOCCARINI FONTANO STOES HARTZ ELLI
19 AU 20 SEPTEMBRE	Déraillement à Sorel les Sablons	IV			
28 SEPTEMBRE 1943	Assassinat au pistolet de M. BITTER Julius, Pt du Service de la main d' œuvre en France.	SP	10518 10519 10520 10521	"MARCEL" "MICHEL" "PIERRE T" "JEAN"	RAJMAN
2 OCTOBRE 1943	Grenade d'un autobus, 15 blessés, 04 1 mort, Pte d'Italie	SP	10318 10319 10320 10321 10322	"MARCEL" "PIERRE" "MICHEL" "JEAN" "ANTOINE"	RAJMAN
2 OCTOBRE 1943	Grenade d'un groupe de soldats allemands	III	10279 10280 10281 10282 10283 10284 10285 10286 10287	"RÉNE" "MARCEL" "ANTOINE" "MICHEL" "JEAN" "PIERRE" "ANTOINE" "MICHEL" "PIERRE"	WITCHITZ WICZARSKI SALVADORI
4 OCTOBRE 1943	Assassinat au pistolet contre ODANTONNEO Gégé, Pte d'Italie	SP	10318 10319 10320 10321 10322	"MARCEL" "MICHEL" "PIERRE" "JEAN" "ANTOINE"	RAJMAN
5 OCTOBRE 1943	Grenade d'un détachement allemand surveillant de l'École (11 blessés alle- mands)	III	10288 10289 10290 10291 10292 10293	"ANTOINE" "MICHEL" "PIERRE" "JEAN" "ANTOINE" "MICHEL"	WITZ-MAGANI BESSOLICO

Liste des attentats FTP-MOI.
© Archives de la Préfecture de police



Tract recto et verso, édité en même temps que la célèbre Affiche rouge, réalisée par le Centre d'études antibolcheviques (officine de propagande nazie), 1944.
© Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne

unités de la MOI parisienne accomplissent 92 attentats dans la capitale : à côté des opérations menées contre les troupes d’occupation, une équipe se spécialise, de juillet à octobre, dans les opérations de sabotages, qui conduisent à 12 déraillements sur les lignes de la gare de l’Est en direction de l’Allemagne. À partir de l’été 1943, c’est Missak Manouchian (1), en liaison avec son supérieur hiérarchique, Joseph Epstein, qui en prend la direction militaire. La multiplication d’attentats et de sabotages en fait une cible privilégiée des organes de répression, notamment après que, le 28 septembre 1943, le général SS Julius Ritter, responsable du Service du travail obligatoire (STO) en France, a été abattu.

La traque par les Brigades spéciales

Les effectifs des « Brigades spéciales » (BS), créées en mars 1940 au sein des renseignements généraux pour lutter contre le communisme, ne cessent de croître à partir de l’été 1941. Les enquêteurs chargés de traquer les terroristes se concentrent plus particulièrement sur les combattants de la MOI et collaborent étroitement avec les forces répressives allemandes, comme les y invite l’accord conclu le 8 août 1942 entre

René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, et Karl Oberg, chef supérieur de la SS et de la police allemande en France. Les Brigades spéciales travaillent ainsi conjointement avec les Services de sécurité allemands pour démanteler les groupes liés à la MOI et dont les actions de guérilla dans la capitale entretiennent un sentiment d’insécurité au sein des troupes de la Wehrmacht. Au cours de l’année 1942, les renseignements obtenus à la suite d’arrestations, encore peu nombreuses, au sein des organisations italienne, yougoslave, juive et roumaine, permettent le déclenchement d’une première filature. Elle cible, dès janvier 1943, l’organisation politique de la jeunesse juive, composée de 200 membres à Paris et en banlieue parisienne. Le 18 mars, 57 jeunes militants de la MOI sont arrêtés avant d’être torturés puis déportés (parmi eux, Henri Krasucki, qui sera secrétaire général de la CGT de 1982 à 1992). Le 22 avril 1943, une deuxième filature a pour objectif de décapiter toute la branche juive de la MOI. Fin juin 1943, sur plus de 150 militants suivis, 71 sont arrêtés.

(1) Né en 1906, Missak Manouchian, chef militaire du groupe parisien des FTP-MOI, a rejoint la France en 1925, après avoir passé dix ans dans un orphelinat de Syrie à la suite du génocide arménien qui décima sa famille. Ouvrier dans l’industrie automobile et poète qui crée deux revues littéraires, il s’engage dès 1934 dans le combat antifasciste. Adhérent au PCF en 1934, il participe aux activités du groupe arménien rattaché à la MOI.

À la mi-novembre 1943, à l’issue de près de cent jours de traque, la troisième filature engendre une vague d’arrestations touchant les FTP-MOI parisiens : 68 militants sont arrêtés dont la moitié sont des Juifs, majoritairement étrangers. Joseph Epstein, responsable FTPF de la région parisienne, et Missak Manouchian sont interpellés le 16 novembre 1943.

L’instrumentalisation du procès

Après leur arrestation, les militants FTP-MOI sont conduits à la Préfecture de police pour être interrogés par la 2^e Brigade spéciale. Des photos anthropométriques, aujourd’hui conservées dans les archives de la Préfecture de police, sont prises. Les premiers jours de détention sont rythmés par la succession d’interrogatoires à coups de poings, de mise à l’isolement, puis de séances de torture à coups de nerf de bœuf. Acheminés ensuite au siège de la Gestapo, les résistants sont transférés par les Allemands à la prison de Fresnes dès la fin du mois de novembre 1943. La plupart des militants FTP-MOI arrêtés sont déportés à la mi-janvier 1944, à l’exception de 23 d’entre eux traduits devant une cour martiale allemande. Aucune trace du déroulement du procès ne figure dans les archives dont l’historien Ahlrich Mayer n’a pu retrouver que le verdict. Jugés dans la langue de Goethe par une cour martiale allemande, composée de trois juges militaires, d’un procureur et d’un greffier, les 23 accusés sont condamnés à mort sans possibilité de faire appel. La presse, les radios officielles et les actualités cinématographiques profitent du procès pour relayer la campagne de propagande menée pour fustiger « l’armée du crime », alors même que la présence de journalistes français et étrangers à l’audience n’est pas avérée. Entre le 18 et 24 février 1944, la presse collaborationniste et celle de Vichy se contentent, pour relater le procès, de reprendre à la virgule près les « notes » émises par l’Office

français d'information, distillant la même prose idéologique. Elle fustige des assassins juifs et étrangers, prenant leurs ordres à Moscou. On sait aujourd'hui que le procès fut expéditif : le verdict est prononcé dès le 19 février, alors que les articles publiés le même jour évoquent l'ouverture du procès. Celui-ci est censé se clore le 24 février, soit trois jours après l'exécution des militants FTP-MOI. À la radio, Philippe Henriot se sert également du procès pour appuyer ses diatribes xénophobes et antisémites. L'arrestation et le procès des FTP-MOI sont instrumentalisés par la propagande allemande, qui entend ainsi utiliser des arguments xénophobes, antisémites et anticommunistes pour discréditer la Résistance aux yeux de l'opinion française. Au printemps 1943, alors que l'Axe subit plusieurs défaites et que l'hypothèse d'un débarquement allié se précise, l'occupant cherche à gagner l'adhésion de la population, de plus en plus favorable aux actions de la Résistance.

Une campagne de propagande ratée

Publiée à plus de 15 000 exemplaires, l'Affiche rouge, non signée, réalisée par le Centre d'études antibolcheviques (CEA), organe de propagande allemand, montre ainsi, sur fond rouge, le visage de certains résistants du « groupe Manouchian », comparés à une « armée du crime » et stigmatisés en raison de leur origine étrangère. La composition de cette affiche reprend les codes habituellement utilisés par la propagande officielle : les avis d'exécution sur lesquels figurent les noms des

condamnés et la dénonciation des ennemis de l'intérieur (juifs, étrangers, communistes). Néanmoins, les dessins et caricatures, outils traditionnels de la propagande officielle, cèdent le pas aux photographies montrant les condamnés et les preuves de leurs crimes. Les symboles identifiés à la Résistance, tel le « V » de la victoire et les termes de « libérateurs » et de « libération », sont détournés. La Résistance est décrite comme un facteur de violence et de divisions. Cette propagande a également été relayée par la diffusion de tracts et de brochures spécifiques fustigeant « l'armée du crime », mais aussi par de véritables brûlots antisémites, au titre révélateur tel que « Je vous hais ». Au printemps 1944, cette campagne ne suscite pas l'adhésion de la population soumise aux privations et aux représailles de l'occupant et de plus en plus distante face à la politique de collaboration accentuée par le régime de Vichy. L'affiche rouge est même contre-productive car elle permet d'humaniser des combattants clandestins et anonymes, en mettant en avant l'engagement des militants communistes étrangers. Elle suscite des témoignages de sympathie comme l'attestent les rapports des Renseignements généraux. La presse résistante, dès mars 1944, dénonce cette campagne de presse et fait état des réactions hostiles de la population, rendant hommage aux combattants de l'affiche rouge. Enrico Pontremoli, peintre et résistant, imprime des macarons à l'effigie d'Hitler, à apposer sur l'affiche à la place des portraits de résistants, et sur lesquels



L'Armée du crime.
© Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris- musée Jean Moulin (EPPM)

L'AFFICHE

Très haute et dramatique avec ses dix médaillons sur un fond rouge-sang. C'est l'affiche « Des libérateurs ? » qui représente des « terroristes » juifs : un hongrois, un espagnol, un arménien, un italien, des polonais. La foule se presse silencieuse. Au-dessus de chacun de leurs portraits, — et pour nous faire horreur sans doute ? — on a noté leurs exploits. L'un d'eux a eu à son actif 56 déraillements, 150 morts et 600 blessés.

— Beau tableau de chasse, dit quelqu'un.

Une femme confie à son compagnon : — Ils ne sont pas parvenus à leur faire de sales gueules.

Et c'était vrai. Malgré les passages à tabac, malgré la réclusion et la faim. Les passants contemplent longuement ces visages énergiques aux larges fronts. Longuement et gravement comme on salue des amis morts. Dans les yeux aucune curiosité malsaine, mais de l'admiration, de la sympathie, comme s'ils étaient des nôtres. Et en fait ils étaient des nôtres puisqu'ils luttèrent parmi des milliers des nôtres pour notre Patrie, parce qu'elle est aussi la Patrie de la liberté.

Sur l'une des affiches, la nuit, quelqu'un a écrit au charbon en lettres capitales ce seul mot : MARTYRS. C'est l'hommage de Paris à ceux qui se sont battus pour la liberté.

« L'affiche », article de la revue *Les Lettres françaises*, édition clandestine de mars 1944.

© Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne

on peut lire : « Adolf Hitler - 11 millions de morts, 25 millions de blessés ». Enfin, le Parti communiste, dans *L'Humanité* clandestine du 3 mars 1944, utilise pour s'auto-qualifier le terme de « parti des fusillés ». Cette campagne de propagande, qui visait à donner une vision réductrice et déformée de l'action des FTP-MOI, a incontestablement joué un rôle important dans la construction mémorielle postérieure. Ainsi, les 23 FTP-MOI exécutés deviennent dans la mémoire collective les « membres du groupe Manouchian ». Or Missak Manouchian est le chef militaire de l'ensemble des FTP-MOI de la région parisienne et les résistants fusillés appartiennent à des détachements distincts des FTP-MOI. Sur les vingt-deux fusillés, la moitié sont identifiés comme juifs. Neuf appartiennent à l'équipe dite des dérailleurs. Quatre sont issus du deuxième détachement, dit détachement juif. Trois font partie de l'équipe spéciale ; six appartiennent au 3^e détachement majoritairement italien. Douze des vingt-deux fusillés ont moins de 24 ans au moment de leur exécution et l'un d'entre eux, Roger Rouxel, n'a pas encore atteint son 18^e anniversaire. Missak Manouchian et Arpen Tavitian, les seuls militants d'origine armé- ►►

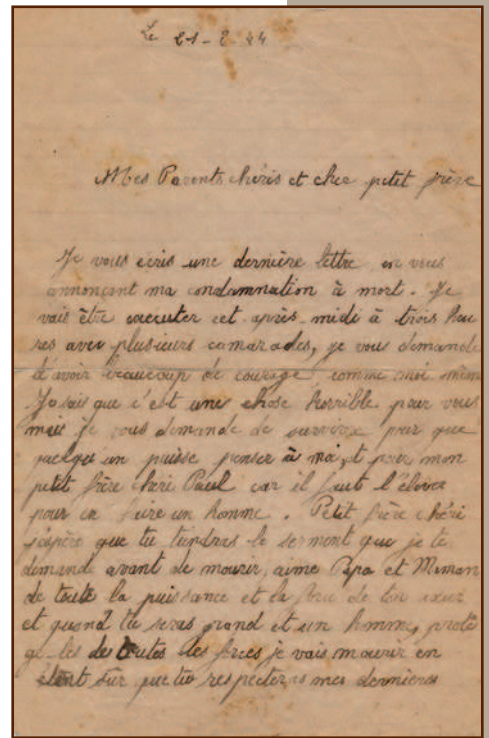
nienne, plus âgés (38 et 45 ans), ne sont donc pas représentatifs de la génération de jeunes militants juifs en majorité polonais qui ont choisi de s’engager dans les MOI après la déportation de leurs proches. Quant à Joseph Epstein, pourtant chef des FTP de la région parisienne, il est jugé séparément et exécuté le 11 avril 1943 avec dix-huit autres résistants. Parmi les 23 membres des FTP-MOI arrêtés en région parisienne, 22 sont fusillés au Mont-Valérien, le 21 février 1944. La seule femme du groupe, Olga Bancic, est transférée en Allemagne et décapitée, à Stuttgart, le 10 mai 1944. Après leur exécution, les membres du groupe Manouchian sont inhumés dans le carré des fusillés au cimetière parisien d’Ivry. À la Libération, une enquête est menée, visant particulièrement les Brigades spéciales : 150 policiers sont poursuivis, 64 inspecteurs condamnés dont 22 à la peine de mort. 10 sont exécutés dont Gaston Barrachin, responsable de l’arrestation de Missak Manouchian et de Joseph Epstein.

Hommages au groupe Manouchian

Depuis 1945, le souvenir du groupe Manouchian se perpétue chaque année à l’occasion de commémorations organisées par des associations d’anciens résistants au cimetière d’Ivry-sur-Seine. Néanmoins, dans le contexte de la guerre froide, la résistance de ces étrangers communistes est peu mise en avant. Les poètes se chargent alors de faire passer l’Affiche à la postérité. Ainsi, en 1950, dans son poème « Légion », Paul Eluard rend hommage aux FTP-MOI « Ces étrangers d’ici, qui choisirent le feu, Leurs portraits, sur les murs, sont vivants pour toujours Un soleil de mémoire éclaire leur beauté ». En 1955, à l’occasion de l’inauguration d’une « rue du Groupe-Manouchian » dans le 20^e arrondissement de Paris, un hommage national leur est également rendu et Louis Aragon compose un poème, « Strophes pour se souvenir », publié en une du journal *L’Humanité*, le 6 mars 1955. Évoquant le groupe Manouchian, il cite notamment un extrait de la der-

nière lettre de leur chef. En 1961, la reprise de ces vers par Léo Ferré dans sa chanson *L’Affiche rouge*, sur une musique de Jean Ferrat, rappelle à un large public l’importante contribution des étrangers à la Résistance française. En 1976, la sortie du film *L’Affiche rouge* de Franck Cassenti, suivie l’année suivante par la publication du livre que Mélinée Manouchian consacre à son époux, ravive l’intérêt pour le sujet. En novembre 1978, le buste sculpté par Ara Haroutiounian, à la demande d’anciens résistants d’origine arménienne, est installé dans le carré des fusillés. On peut y lire les noms des 22 membres des FTP-MOI fusillés au Mont-Valérien, le 21 février 1944. Il faut toutefois attendre la célébration du quarantième anniversaire de l’exécution du groupe Manouchian pour que l’Affiche rouge devienne un enjeu mémoriel de premier plan, sur fond de polémiques après la diffusion d’un téléfilm de Mosco Boucault, *Des terroristes à la retraite*, qui mettait en cause et à tort la responsabilité du Parti communiste dans l’arrestation des FTP-MOI, en novembre 1943. Depuis près de trente ans, l’Affiche rouge demeure un symbole pour évoquer la lutte des combattants de l’ombre contre l’oppression nazie. La publication des dernières lettres des vingt-trois, l’érection de monuments ou les noms donnés à certaines rues ou lieux publics, la réalisation de documentaires et d’un film *L’armée du crime* en 2009, par le réalisateur Robert Guédiguian, en témoignent. Dans les manuels scolaires, l’affiche allemande est également devenue un document de référence. Au-delà de l’exemple développé ici autour des FTP-MOI, c’est donc bien l’apport des étrangers à la Résistance française qui est aujourd’hui réévalué. Des travaux universitaires (2) ont ainsi montré l’importance de l’engagement des résistants étrangers ou d’origine étrangère au sein des maquis et de la France libre pendant toute l’Occupation et dans les combats de la Libération. ■

(2) Notamment l’ouvrage de référence de Denis Peschanski, *Des étrangers dans la Résistance*, Ed. de l’Atelier, 2002.



Dernière lettre de Roger Rouxel, 21 février 1944.
© Archives Rouxel



Des membres du groupe Manouchian dans la cour de la prison de Fresnes.
© Rue des Archives



Commémoration du premier anniversaire de l’exécution du groupe Manouchian au cimetière d’Ivry-sur-Seine, 25 février 1945.
© Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris - musée Jean Moulin (EPPM)

Joëlle Boyer-Ben Kemoun,

professeure agrégée d’histoire,
responsable du service éducatif au musée
du général Leclerc - musée Jean Moulin à Paris

Emeline Vanthuynne

professeure agrégée d’histoire,
détachée à la DMPA